

The Procter & Gamble Company

Cadre de protection des données : Politique de confidentialité relative aux travailleurs

Dernière mise à jour : 21 août 2023

La Société Procter & Gamble et ses filiales et sociétés affiliées américaines identifiées en Annexe 1 (collectivement, « P&G ») respectent vos préoccupations en matière de confidentialité.

P&G participe au Cadre de protection des données UE-États-Unis (CPD UE-États-Unis), à l'extension du Royaume-Uni au CPD UE-États-Unis et au Cadre de protection des données Suisse-États-Unis (CPD Suisse-États-Unis) (collectivement, le « CPD ») administré par le Département du Commerce des États-Unis. La présente Politique décrit la manière dont P&G met en œuvre les Principes du cadre de protection des données à caractère personnel des travailleurs. En cas de conflit entre les conditions de la présente Politique et les Principes du CPD UE-États-Unis et/ou les Principes du CPD Suisse-États-Unis, les Principes du Cadre de protection des données à caractère personnel prévaudront. Les définitions utilisées dans la présente Politique s'appliquent uniquement à la présente Politique et à la certification du Cadre de protection des données de P&G.

« **Responsable du traitement** » désigne une personne ou une société, qui, seule ou conjointement avec d'autres, détermine les motifs et les moyens du traitement des Données à caractère personnel.

« **Principes du cadre de protection des données** » ou « **Principes du CPD** » désigne les Principes et Principes supplémentaires du CPD.

« **UE** » désigne l'Union européenne et l'Islande, le Liechtenstein et la Norvège.

« **Données à caractère personnel** » désigne toute information, y compris les Données sensibles, qui est (1) relative à une personne identifiée ou identifiable, (2) reçue par P&G aux États-Unis depuis l'UE, le Royaume-Uni ou la Suisse, et (3) enregistrée sous quelque forme que ce soit.

« **Sous-traitant des données** » désigne une personne physique ou morale, une autorité publique, une agence ou tout autre organisme qui traite des Données à caractère personnel pour le compte d'un Responsable du traitement ;

« **Données Sensibles** » désigne les Données à caractère personnel précisant les conditions médicales ou de santé, l'origine raciale ou ethnique, les opinions politiques, les croyances religieuses ou philosophiques, l'appartenance syndicale (y compris les opinions ou activités liées aux syndicats), la vie sexuelle (y compris la sexualité personnelle), des informations sur les mesures de sécurité sociale, la commission ou la commission présumée de toute infraction, toute procédure pour toute infraction commise ou présumée avoir été commise par la personne ou la décision de ladite procédure ou la sentence d'un tribunal dans ladite procédure (y compris les procédures administratives et les sanctions pénales).

« **Royaume-Uni** » désigne le Royaume-Uni (et Gibraltar).

« **Travailleur** » désigne tout employé actuel, ancien ou potentiel, sous-traitant, stagiaire ou travailleur temporaire de P&G ou de l'une de ses sociétés affiliées dans l'UE, au Royaume-Uni ou en Suisse, ou toute personne liée dont P&G traite les Données à caractère personnel dans le cadre d'une relation d'emploi, qui est située dans l'UE, au Royaume-Uni ou en Suisse.

La certification du Cadre de protection des données de P&G, ainsi que des informations supplémentaires sur le Cadre de protection des données, sont disponibles sur <https://www.dataprivacyframework.gov/>.

Types de Données à caractère personnel que P&G collecte

P&G recueille des Données à caractère personnel sur les Travailleurs afin de mener à bien et de soutenir les fonctions et les activités liées aux ressources humaines, y compris : (1) le recrutement et l'embauche de candidats ; (2) la gestion des communications et des relations avec les Travailleurs ; (3) la rémunération et les avantages sociaux, y compris la planification des salaires ; (4) la gestion de la paie ; (5) la fourniture de cartes de crédit d'entreprise et le traitement des dépenses et des remboursements de l'entreprise ; (6) la gestion de la participation des Travailleurs aux plans et aux programmes de ressources humaines ; (7) l'exécution des obligations découlant des contrats de travail ; (8) la gestion des performances des Travailleurs, de la dotation en personnel, du développement de carrière et de la reconnaissance des Travailleurs (y compris la remise de cadeaux) ; (9) la formation et le développement des talents ; (10) la simplification des déménagements des Travailleurs et les affectations internationales ; (11) la gestion des effectifs, le temps de présence et l'affectation des bureaux des Travailleurs ; (12) la gestion du processus de licenciement des Travailleurs ; (13) la gestion des technologies de l'information et des systèmes de communication, tels que le système de messagerie de l'entreprise, les appareils électroniques et l'annuaire de l'entreprise ; (14) la conduite d'enquêtes éthiques et disciplinaires ; (15) la gestion des griefs et des réclamations des Travailleurs ; (16) la gestion des questions d'audit et de conformité ; (17) la gestion des contrôles de sécurité physique et de cybersécurité, y compris l'accès physique aux sites ; (18) la gestion des efforts en matière de diversité, d'égalité et d'inclusion, y compris l'adhésion à des groupes d'affinité ; (19) la simplification des dépistages et des programmes médicaux liés à la santé (y compris liés à la COVID-19) ; (20) le respect des obligations légales applicables, y compris les rapports gouvernementaux, les exigences bancaires et de connaissance du client, la déclaration fiscale et les exigences spécifiques de la législation locale ; et (21) à d'autres fins générales de sécurité et de ressources humaines, y compris les objectifs liés à l'appartenance syndicale. P&G peut également obtenir et traiter des Données à caractère personnel concernant les contacts d'urgence des Travailleurs et d'autres personnes (telles que le conjoint, les membres de la famille, les personnes à charge et les bénéficiaires) dans la mesure où les Travailleurs fournissent ces informations à P&G. P&G traite ces informations pour se conformer à ses obligations légales et à des fins d'administration des avantages sociaux, ainsi qu'à d'autres fins administratives internes.

Les types de Données à caractère personnel des Travailleurs que P&G collecte dans le cadre de ces activités comprennent :

- le nom ;
- les coordonnées, telles que l'adresse postale du domicile, l'adresse e-mail et le numéro de téléphone ;
- la date et le lieu de naissance ;
- le genre ;
- l'état civil et la composition de la famille ou du ménage ;
- les informations sur les enfants, les personnes à charge ou d'autres bénéficiaires des Travailleurs ;
- les informations d'identification délivrées par le gouvernement, les informations relatives au passeport ou au visa, le numéro de sécurité sociale, le permis de conduire, etc. ;
- les informations sur la citoyenneté, la résidence et la nationalité ;
- les informations démographiques (telles que la race, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, l'identité de genre, le statut de handicap, les opinions politiques, les croyances religieuses ou philosophiques) ;
- le pays de naissance ;
- les antécédents scolaires ;
- les antécédents professionnels et militaires ;

- le statut légal d’admissibilité au travail ;
- les antécédents criminels ;
- les informations sur les performances professionnelles, la rémunération, les dossiers disciplinaires et les griefs, ainsi que sur les formations suivies ;
- les informations sur les licences, certifications, adhésions et affiliations professionnelles ;
- l’appartenance syndicale ;
- les informations relatives aux comptes financiers et aux cartes de paiement ;
- les informations relatives à l’état de santé physique ou mentale ou aux examens ;
- les données génétiques (lorsque la loi l’exige dans le cadre d’un examen de santé au travail) ;
- les signatures numériques, les données d’identification électronique, les données de cookies, les journaux et les dossiers concernant l’accès et l’utilisation par les Travailleurs des appareils et du réseau de P&G, ainsi que les informations électroniques similaires ;
- les images de vidéosurveillance et d’autres informations collectées par les systèmes de sécurité physique de P&G ;
- les données biométriques (telles que les empreintes digitales ou les scans du visage) ;
- les photographies, les vidéos et les enregistrements vocaux ; et
- d’autres informations que les Travailleurs peuvent fournir.

P&G peut également obtenir et utiliser les Données à caractère personnel des Travailleurs d’autres manières pour lesquelles P&G fournit une notification spécifique au moment de la collecte.

Les pratiques de P&G en matière de confidentialité concernant le traitement des Données à caractère personnel des Travailleurs sont conformes aux Principes du Cadre de protection des données régissant : la notification, le choix, la responsabilité pour le transfert ultérieur, la sécurité, l’intégrité des données et la limitation de la finalité, l’accès, le recours et l’application et la responsabilité.

Notification

P&G informe les Travailleurs de ses pratiques en matière de confidentialité, y compris les finalités pour lesquelles elle collecte et utilise les Données à caractère personnel, les types de Données à caractère personnel collectées, les types de tiers auxquels P&G divulgue les Données à caractère personnel et les finalités de cette divulgation, les droits et les choix dont disposent les Travailleurs pour limiter l’utilisation et la divulgation de leurs Données à caractère personnel et la manière dont ils peuvent contacter P&G au sujet de ses pratiques en matière de Données à caractère personnel. Les informations concernant les pratiques de P&G en matière de Données à caractère personnel des Travailleurs sont incluses dans la présente Politique et dans la Politique mondiale de confidentialité relative aux Travailleurs de P&G, qui est disponible [ici](#) .

Des informations pertinentes sont également disponibles dans les notifications relatives à des activités de traitement de données spécifiques.

Choix

P&G offre généralement aux Travailleurs la possibilité de choisir si leurs Données à caractère personnel peuvent être (1) divulguées à des Responsables de traitement tiers ou (2) utilisées à des fins sensiblement différentes des fins pour lesquelles les informations ont été initialement collectées ou autorisées ultérieurement par le Travailleur concerné. Dans la mesure requise par les Principes du cadre de protection des données, P&G obtient le consentement pour certaines utilisations et divulgations de Données sensibles. À moins que P&G n’offre aux Travailleurs un choix approprié, la société n’utilise les Données à caractère personnel qu’à des fins sensiblement identiques à celles indiquées dans la présente Politique. Pour exercer leurs choix, les Travailleurs peuvent contacter P&G comme indiqué dans la présente Politique. Dans la mesure applicable et pendant la période nécessaire pour éviter de porter préjudice à la capacité de la société

à accorder des promotions ou des nominations, ou à prendre d'autres décisions similaires en matière d'emploi, P&G n'est pas tenue d'envoyer un préavis ou de proposer un choix aux Travailleurs.

Partage des Données à caractère personnel des Travailleurs

P&G partage les Données à caractère personnel des Travailleurs avec ses sociétés affiliées et filiales, qui peuvent inclure toute entité au sein du réseau de sociétés de P&G, aux fins d'exploiter les activités de P&G et de fournir des produits et services P&G, ainsi que pour mener à bien et soutenir les fonctions et les activités liées aux ressources humaines. P&G peut également partager les Données à caractère personnel des Travailleurs avec des Sous-traitants tiers que la société engage pour exécuter des services en son nom, tels que la sécurité, les déplacements, la paie, les avantages sociaux et d'autres activités liées aux ressources humaines. Ces Sous-traitants tiers peuvent utiliser les Données à caractère personnel des Travailleurs de P&G uniquement pour le compte de P&G et conformément aux instructions de P&G, dans le but de fournir des services à P&G tels que ceux décrits ci-dessus. P&G peut divulguer les Données à caractère personnel des Travailleurs sans offrir la possibilité de se désinscrire, et peut être tenue de divulguer les Données à caractère personnel (1) à des Sous-traitants tiers que la société a engagés pour exécuter des services en son nom et conformément à ses instructions, (2) si la loi ou une procédure juridique l'exige, ou (3) en réponse à des demandes légales des autorités publiques, y compris pour répondre aux exigences de sécurité nationale, d'intérêt public ou d'application de la loi. P&G se réserve également le droit de transférer des Données à caractère personnel en cas d'audit ou si la société vend ou transfère tout ou partie de ses activités ou actifs (y compris en cas de fusion, acquisition, coentreprise, réorganisation, dissolution ou liquidation).

Responsabilité pour le transfert ultérieur de Données à caractère personnel

La présente Politique décrit le partage par P&G des Données à caractère personnel.

Sauf dans la mesure autorisée ou requise par la loi applicable, P&G offre aux Travailleurs la possibilité de refuser de partager leurs Données à caractère personnel avec des Responsables de traitement tiers. P&G exige des Responsables de traitement tiers auxquels elle divulgue des Données à caractère personnel des Travailleurs qu'ils acceptent contractuellement (1) de traiter les Données à caractère personnel uniquement à des fins limitées et spécifiées, conformément au consentement fourni par le Travailleur concerné, (2) de fournir le même niveau de protection des Données à caractère personnel que celui requis par les Principes du Cadre de protection des données, et (3) d'informer P&G et cesser de traiter les Données à caractère personnel (ou prendre d'autres mesures correctives raisonnables et appropriées) si le Responsable de traitement tiers détermine qu'il ne peut pas remplir son obligation de fournir le même niveau de protection des Données à caractère personnel que celui requis par les Principes du cadre de protection des données. P&G n'est pas tenue de conclure un contrat pour transférer les Données à caractère personnel à certains Responsables de traitement tiers pour des besoins opérationnels occasionnels de la société liés à l'emploi, tels que la réservation de vols ou de chambres d'hôtel ou la gestion de la couverture d'assurance.

En ce qui concerne les transferts de Données à caractère personnel des Travailleurs à des Sous-traitants tiers, P&G (1) conclut un contrat avec chaque Sous-traitant concerné, (2) transfère les Données à caractère personnel à chacun de ces Sous-traitants uniquement à des fins limitées et spécifiées, (3) s'assure que le Sous-traitant est tenu de fournir à l'égard des Données à caractère personnel au moins le même niveau de protection de la confidentialité que celui requis par les Principes du cadre de protection des données, (4) prend des mesures raisonnables et appropriées pour s'assurer que le Sous-traitant traite efficacement les Données à caractère personnel d'une manière conforme aux obligations de P&G en vertu des Principes du cadre de protection des données, (5) exige que le Sous-traitant informe P&G si le Sous-traitant détermine qu'il ne peut plus remplir son obligation de fournir le même niveau de protection que celui requis par les Principes du cadre de protection des données, (6) sur préavis, y compris pour le point (5) ci-dessus, prend des mesures raisonnables et appropriées pour arrêter et remédier au traitement non autorisé des Données à caractère personnel par le Sous-traitant, et (7) fournit un résumé ou une copie représentative des dispositions

pertinentes en matière de confidentialité du contrat du Sous-traitant au Département du Commerce, sur demande. P&G demeure responsable en vertu des Principes du cadre de protection des données si les destinataires du transfert ultérieur du Sous-traitant tiers de la société traitent les Données à caractère personnel pertinentes d'une manière incompatible avec les Principes du cadre de protection des données, à moins que P&G ne prouve qu'elle n'est pas responsable de l'événement donnant lieu au dommage.

Sécurité

P&G prend des mesures raisonnables et appropriées pour protéger les Données à caractère personnel des Travailleurs contre la perte, l'utilisation abusive et l'accès non autorisé, la divulgation, l'altération et la destruction, en tenant compte des risques liés au traitement et à la nature des Données à caractère personnel.

Intégrité des données et limitation des finalités

P&G limite les Données à caractère personnel des Travailleurs qu'elle traite à celles qui sont pertinentes aux fins du traitement particulier. P&G ne traite pas les Données à caractère personnel des Travailleurs d'une manière incompatible avec les finalités pour lesquelles les informations ont été collectées ou autorisées ultérieurement par le Travailleur concerné. En outre, dans la mesure nécessaire à ces fins, P&G prend des mesures raisonnables pour s'assurer que les Données à caractère personnel que la société traite sont (1) fiables pour leur utilisation prévue, et (2) exactes, complètes et à jour. À cet égard, P&G s'appuie sur ses Travailleurs pour mettre à jour et corriger les Données à caractère personnel dans la mesure nécessaire aux fins pour lesquelles les informations ont été collectées ou autorisées ultérieurement par les Travailleurs. Les Travailleurs peuvent contacter P&G comme indiqué dans la présente Politique pour demander que P&G mette à jour ou corrige les Données à caractère personnel pertinentes.

Sous réserve de la loi applicable, P&G conserve les Données à caractère personnel du Travailleur sous une forme qui identifie ou rend identifiable le Travailleur concerné uniquement tant qu'elles sont utiles à une finalité compatible avec les finalités pour lesquelles les Données à caractère personnel ont été collectées ou autorisées ultérieurement par le Travailleur.

Accès

Les Travailleurs ont généralement le droit d'accéder à leurs Données à caractère personnel. En conséquence, le cas échéant, P&G fournit aux Travailleurs un accès raisonnable aux Données à caractère personnel que P&G conserve à leur sujet. P&G offre également aux Travailleurs une opportunité raisonnable de corriger, de modifier ou de supprimer les informations lorsqu'elles sont inexactes ou ont été traitées en violation des Principes du cadre de protection des données, le cas échéant. P&G peut limiter ou refuser l'accès aux Données à caractère personnel lorsque la charge ou les dépenses liées à l'accès seraient disproportionnées par rapport aux risques pour la vie privée du Travailleur dans le cas en question, ou lorsque les droits de personnes autres que le Travailleur seraient violés.

Les Travailleurs peuvent demander l'accès à leurs Données à caractère personnel en contactant P&G comme indiqué dans la présente Politique.

Recours, application et responsabilité

P&G a mis en place des mécanismes conçus pour garantir la conformité aux Principes du cadre de protection des données. P&G effectue une auto-évaluation annuelle de ses pratiques en matière de Données à caractère personnel des Travailleurs afin de vérifier que les attestations et affirmations faites par P&G concernant ses pratiques relatives au Cadre de protection des données sont vraies et que les pratiques en matière de confidentialité de P&G ont été mises en œuvre tel que déclaré et conformément aux Principes du cadre de protection des données.

Conformément au Cadre de protection des données, P&G s'engage à résoudre les réclamations liées aux Principes du Cadre de protection des données concernant la collecte et l'utilisation par P&G des Données à caractère personnel des Travailleurs. Les Travailleurs ayant des questions ou des réclamations concernant le traitement par P&G des Données à caractère personnel reçues en se fondant sur les Principes du cadre de protection des données doivent d'abord contacter P&G comme indiqué ci-dessous.

Si la réclamation d'un Travailleur ne peut pas être résolue par le biais des processus internes de P&G, P&G s'engage à coopérer et à se conformer respectivement à l'avis du panel établi par les autorités de protection des données de l'UE (APD), le Bureau du commissaire à l'information du Royaume-Uni, l'Autorité de régulation de Gibraltar et le Préposé fédéral à la protection des données et à la transparence, selon le cas, pour traiter les réclamations pertinentes des Travailleurs et leur fournir un recours approprié et gratuit. Dans certaines circonstances, les personnes peuvent également être en mesure d'invoquer un arbitrage exécutoire pour traiter les réclamations concernant le respect par P&G des Principes du cadre de protection des données. P&G est également soumise aux pouvoirs d'enquête et de mise en exécution de la Commission fédérale du commerce des États-Unis.

COMMENT contacter P&G

Pour contacter P&G en cas de questions ou de préoccupations concernant la présente Politique ou les pratiques de P&G en matière de Données à caractère personnel des Travailleurs, écrivez à l'adresse suivante ou appelez le numéro ci-dessous :

Responsable mondial de la protection des données
1 Procter & Gamble Plaza
Cincinnati, OH 45202, États-Unis
(513) 622-0103
pgprivacyofficer.im@pg.com

Annexe 1

Liste des entités américaines de P&G certifiant le Cadre de protection des données

The Procter & Gamble Company
1837, LLC
Agile Pursuits Franchising, Inc.
Agile Pursuits, Inc.
Celtic Insurance Company, Inc.
Fountain Square Music Publishing Co., Inc.
Gillette Commercial Operations North America
Gillette Holding Company LLC
Gillette Management, LLC
Grooming Ventures - FL LLC
Grooming Ventures LLC
Liberty Street Music Publishing Company, Inc.
Oral-B Laboratories
P&G Hair Care Holding, Inc.
Procter & Gamble do Brazil, LLC
Procter & Gamble Eastern Europe, LLC
Procter & Gamble Energy Company LLC
Procter & Gamble Far East, Inc.
Procter & Gamble Hair Care, LLC
Procter & Gamble India Holdings, Inc.
Procter & Gamble Leasing LLC
Procter & Gamble Mexico (US) LLC
Procter & Gamble Productions, Inc.
Procter & Gamble RHD, Inc.
Redmond Products, Inc.
Richardson-Vicks Real Estate Inc.
Riverfront Music Publishing Co., Inc.
Rosemount LLC
Shulton, Inc.
Sunflower Distributing LLC
Tambrands Inc.
TAOS - FL, LLC
The Gillette Company LLC
The Procter & Gamble Distributing LLC
The Procter & Gamble Global Finance Company, LLC
The Procter & Gamble Manufacturing Company
The Procter & Gamble Paper Products Company

The Procter & Gamble U.S. Business Services Company

US CD LLC